



BENOÎT MASSELOT NOTAIRE

ADEO

BENOÎT MASSELOT - THIERRY SIMON
ET THOMAS DELISLE NOTAIRES ASSOCIÉS

OFFICE NOTARIAL DE VINCENNES
24 AVENUE DE VORGES
94300 VINCENNES

MÉTRO : Château de Vincennes – RER A
Parking « Cœur de ville »

☎ 0186 901 901
☎ 01 43 62 19 26

Dossier suivi par
Elodie BESSE
e.besse@adeo.notaires.fr

<http://adeo-benoitvincennes.notaires.fr/>

SCI TRAL IMMO /ALPHA-EGUILLETTE (ZHU)
401562 /BM /EB /

Vincennes, le 10 octobre 2025

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Benoît MASSELOT Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « ADEO – Benoît Masselot, Thierry Simon et Thomas Delisle, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES, 24 Avenue de Vorges,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 10 octobre 2025,

Notaire instrumentaire assistant .

Avec le concours à distance, en son office notarial, de Maître Emmanuelle DARMON, notaire à DOMONT (95330) 14 rue Carnot n° CRPCEN 95057, assistant le VENDEUR.

La Société dénommée **SCI TR AL IMMO**, Société civile immobilière au capital de 1525 €, dont le siège est à CERGY (95800), 5 rue du Petit Albi, identifiée au SIREN sous le numéro 447596586 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE.

La Société dénommée **ALPHA-EGUILLETTE**, Société par actions simplifiée au capital de 28000 €, dont le siège est à AUBERVILLIERS (93300), Lot 104 8 Rue de la Haie Coq, identifiée au SIREN sous le numéro 989778014 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY.

A (Ont) vendu à :

La société dénommée La société dénommée ALPHA-EGUILLETTE acquiert la totalité en pleine propriété du BIEN.

Le bien suivant :

DÉSIGNATION

A SAINT-OUEN-L'AUMONE (VAL-D'OISE) 95310 25 Avenue de l'Eguillette,
Un immeuble à usage de bureaux comprenant :



1°) Un bâtiment principal de forme rectangulaire édifié côté avenue de l'Eguillette, élevé d'un rez-de-chaussée comprenant des bureaux, du stockage et un comptoir distribution, bar, et d'un premier étage comprenant des bureaux, du stockage, du commerce.

Un bâtiment secondaire de forme rectangulaire à l'arrière ouest du terrain élevé d'un seul rez-de-chaussée comprenant du stockage et des bureaux.

Un bâtiment de forme rectangulaire à l'arrière est du terrain élevé d'un seul rez-de-chaussée comprenant trois logements.

2°) Une allée de circulation entre les bâtiments. Etant ici précisé que l'accès aux Biens ne s'effectue que par l'avenue de l'Eguillette par deux portails.

3°) Et de part et d'autre de cette allée et autour des bâtiments, un ensemble de 124 places de stationnement pour voitures automobiles et espaces verts.

Cadastré(e) :

Section	N°	Lieudit	Surface
AD	1	L'Eguillette	01 ha 61 a 74 ca
AD	28	Les Egalisses	00 ha 37 a 41 ca

Total surface : 01 ha 99 a 15 ca

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

EN FOI DE QUOI j'ai établi la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit,

Les jour, mois et an susdits.

Maître Benoît MASSELOT
N° de certificat :
5742F80435B83FBA104FF481

Fait à VINCENNES
Le 10 octobre 2025